

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 01 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance le ratio enfants-personnel est maintenu.
 Les dossiers des membres du personnel sont complets.
 Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
 Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
 Discussion avec l'exploitante afin d'avoir les normes de CSA pour tous les jeux à la fabrique dans la cour extérieure et s'assurer des suivres.
 Lors de mon arrivée les enfants était à l'extérieur, à l'entrer les enfants s'est assis pour écouter une émission de passe-partout lors de la transition pour le lavage des mains et préparation au dîner.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 septembre 2021

Date

original signé par
Chantale Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 septembre 2021

Date